



Courtoisie de l'auteur

Membres de la Marine canadienne à l'entraînement.

## LA CONTRIBUTION DU CANADA DANS LE CADRE DE LA MISSION DE FORMATION DE L'OTAN EN AFGHANISTAN : L'EXPÉRIENCE D'UN MARIN

par le capitaine de frégate Hugues Canuel

### Introduction

La mission de combat du Canada en Afghanistan s'est terminée il y a plus d'un an. Dans les différents médias, elle est parfois célébrée comme une grande et noble réalisation, parfois dénoncée comme un gaspillage de vies humaines et de ressources<sup>1</sup>.

La couverture médiatique des efforts simultanés déployés par les Forces canadiennes (FC) pour la mise en œuvre de la mission de formation dans la région de Kaboul lorsque les troupes ont été retirées de la province de Kandahar a été beaucoup moindre. L'opération *Attention* est devenue un élément central de l'engagement du pays dans le cadre des efforts de l'OTAN en Afghanistan, et tous les éléments des FC ont été appelés à fournir du personnel en appui à cette initiative.

Je suis parti en mission dans le cadre de la mise sur pied de l'opération *Attention*, la contribution du Canada à la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan. De juillet 2011 à mars 2012, j'ai été témoin des énormes défis occasionnés par la transition de la mission canadienne dans ce pays dévasté par la guerre, d'un rôle de combat dans le sud à un rôle de formation

des Forces de sécurité nationale afghanes (FSNA) dans la région de Kaboul. Le présent article vise à présenter le point de vue d'un marin sur les nombreuses dimensions de l'opération en fonction de son expérience récente à titre de conseiller et d'officier d'état-major au sein de la coalition mandatée par l'ONU et dirigée par l'OTAN.

Pendant la période décisive, alors que le débat sur l'avenir des efforts alliés se poursuivait, j'ai été affecté au contingent de la Marine royale du Canada (MRC). Mon expérience n'est pas représentative de celle des centaines de personnes qui sont parties en mission à un moment ou à un autre dans le cadre de l'opération *Attention* en 2011-2012. Néanmoins, elle est semblable à celle d'un plus petit groupe de personnes qui occupaient des postes de niveau supérieur au sein du quartier général de la Mission de formation de l'OTAN en Afghanistan (MFO-A), que ce soit à titre d'officiers d'état-major ou de conseillers des unités des FSNA. Cet article a pour but de donner un aperçu de cette expérience récente, en abordant les aspects pratiques et procéduraux qui n'ont peut-être pas autant retenu l'attention dans les médias grand public. Cependant, en premier lieu, il pourrait être approprié de présenter certains points relatifs au contexte de la mission et à l'évolution rapide qu'elle a subie au cours de la rotation.

Contexte

La Contribution canadienne à la Mission de formation en Afghanistan (CCMF-A) a pris la forme de l'opération *Attention* et la plupart des membres de cette mission étaient affectés à la MFO-A, le pilier de la formation de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) mandatée par l'ONU et dirigée par l'OTAN. La MFO-A permet d'offrir de la formation et des possibilités de perfectionnement professionnel aux membres de l'Armée nationale afghane (ANA), de la Force aérienne afghane qui lui est subordonnée, de la Police nationale afghane, ainsi que des différents ministères impliqués dans le secteur de la sécurité. Les tâches de la MFO-A étaient effectuées en même temps que celles des deux autres principaux piliers de la FIAS, soit le commandement interarmées de la FIAS (CI FIAS), qui est le responsable des opérations, et les Forces d'opérations spéciales (FOS) de la FIAS, qui coordonnent tant l'emploi des Forces d'opérations spéciales de la coalition que le développement des capacités au sein de l'ANA et de la Police nationale afghane<sup>2</sup>.

Étant donné que, dans la dernière moitié de l'année 2011, la CCMF-A a augmenté ses effectifs pour atteindre environ 925 membres du personnel, tous grades confondus, on a constitué des éléments de mission (EM) dans différents camps répartis dans l'ensemble de la région de la capitale ainsi que deux équipes satellites, à Mazar-e-Sharif dans le nord et à Herat dans l'ouest<sup>3</sup>. Le quartier général de la MFO-A est localisé au Camp Eggers. Cette enceinte sécurisée, baptisée en l'honneur du Captain Daniel W. Eggers, membre de l'armée américaine tué près de Kandahar le 29 mai 2004, est située dans le secteur du centre-ville de la capitale, à côté du quartier général de la FIAS et du siège des ministères afghans<sup>4</sup>.

Au cours de l'été 2011, la présence du Canada au Camp Eggers en passée d'environ douze membres du personnel à près de cent membres (y compris les militaires et le personnel de la police civile), alors que la structure même de la MFO-A changeait rapidement. De tels changements étaient nécessaires pour répondre aux besoins relatifs au nouvel objectif de la mission alliée. Mise sur pied officiellement le 21 novembre 2009, la MFO-A avait le mandat suivant : « soutenir le gouvernement de la République islamique d'Afghanistan alors qu'elle produit et soutient les forces de sécurité nationale afghanes, développe des leaders et établit une capacité durable pour permettre une sécurité imputable dirigée par les Afghans ». Pour ce faire, on devait d'abord mettre l'accent sur le recrutement et l'expansion, mais les priorités ont changé et sont maintenant l'instruction des compétences (« la formation des formateurs »), le leadership, l'alphabétisation, la responsabilisation et le développement institutionnel<sup>5</sup>.

Ce changement de priorités a eu une incidence importante sur la mission canadienne pendant la première rotation de l'opération *Attention*, particulièrement en ce qui concerne le personnel du Camp Eggers. Des officiers et des militaires du



Le capitaine de frégate Hugues Canuel en Afghanistan. Kaboul est visible à l'arrière-plan. Ce marin ne semble pas pointer vers le large.

Courtoisie de l'auteur

rang (MR) d'expérience ont été intégrés à l'équipe de commandement de la MFO-A, alors que d'autres exerçaient des fonctions d'état-major ou de conseiller avec les éléments des forces de sécurité afghane. Des opérateurs et des techniciens subalternes occupaient également des postes au sein des équipes de mouvement qui transportaient les représentants de la coalition tous les jours dans les rues de Kaboul. Nombreux d'entre eux ont été affectés tôt ou tard à d'autres fonctions pendant la mission de façon à s'adapter aux priorités changeantes de la MFO-A, ainsi qu'à la maturité croissante des formations des FSNA. J'ai moi-même d'abord exercé des fonctions de conseiller avant d'être nommé successivement à différents postes d'état-major. Mon cheminement m'a permis d'avoir un point de vue unique des différentes composantes de la mission de formation de l'OTAN, de travailler avec des éléments de la Police nationale afghane et de l'ANA, et de vivre une expérience de mission exceptionnelle qui me permet de formuler les observations ci-dessous.

Instruction préalable au déploiement

La grande souplesse relative aux postes dans le théâtre d'opérations a été grandement facilitée par la courte, mais efficace, période d'instruction préalable au déploiement obligatoire pour tout le personnel de l'opération *Attention*. Même s'il s'agit d'une mission interarmées, l'Armée canadienne est la principale organisation responsable de la mise sur pied de la force dans le cadre de cette opération. Elle est chargée de la mise sur pied de la force des éléments des FC destinés à être employés par le commandant du Commandement de la Force expéditionnaire du Canada (qui est maintenant intégré au Commandement des opérations interarmées du Canada)<sup>6</sup>. Dans le cadre de la première rotation (Roto 0), l'Armée canadienne assigne des tâches de mise sur pied de la force au commandant du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre (SOFT), qui regroupe le 1<sup>er</sup> Groupe-brigade mécanisé du Canada (1 GBMC) de la Base des Forces canadiennes Edmonton. À titre d'unité responsable



des préparatifs chargée de doter en personnel l'Élément de commandement et de soutien national (ECSN) de la mission ainsi que divers sous-éléments, le 3<sup>e</sup> Bataillon, Princess Patricia's Canadian Light Infantry (3 PPCLI) joue un rôle important en offrant l'instruction préalable au déploiement requise.

Cette instruction présentait deux défis de taille. D'abord, le déploiement des Canadiens a été échelonné sur plusieurs mois dans le but de faciliter l'intégration de centaines de membres du personnel nouvellement affectés à la MFO-A. Le processus a débuté en avril 2011 lorsque les principaux leaders, y compris le major-général Michael Day – affecté au poste de commandant de la CCMF-A en tant que Canadien le plus haut gradé en déploiement et commandant adjoint – Armée de terre de la MFO-A (responsable de la formation et de la mise en service des unités de l'ANA) – et le commandant sortant du 3 PPCLI, le colonel Peter Dawe, qui était au Camp Phoenix avec la plupart des membres du personnel de l'ECSN pour remplir ses fonctions à titre de commandant adjoint de la CCMF-A<sup>7</sup>. Cela signifie donc que l'instruction devait également être répartie en fonction des vagues successives de personnel qui partaient en mission de mai à octobre 2011 sous la direction des membres du 3 PPCLI qui se préparaient eux-mêmes à partir.

On doit louer les efforts remarquables déployés par les responsables du SOFT et du 3 PPCLI quant à la coordination de l'instruction préalable au déploiement dans des conditions aussi difficiles<sup>8</sup>. Cela est particulièrement vrai dans le cas du programme présenté par l'adjudant « Chuck » Cote de mai à juin 2011 à un groupe hétérogène composé de près de 100 personnes, de tout grade et de tout GPM, ayant des expériences différentes en ce qui a trait au combat et au déploiement à l'étranger. Il ne fait aucun doute que l'équipe a atteint les meilleurs résultats possible, compte tenu des nombreux impondérables qui entouraient la mission à ce moment-là et des incertitudes relatives à l'emploi des personnes désignées pour exercer des fonctions de conseiller ou d'état-major dans le cadre de la MFO-A.

En tant qu'officier de marine sans expérience des armes de combat ou dans un théâtre d'opérations comme en Afghanistan, j'ai particulièrement apprécié l'instruction sur les compétences communes et les connaissances générales requises pour survivre – littéralement – pendant la mission. Ces compétences et connaissances ont été acquises grâce au maniement des armes, aux premiers soins au combat et aux procédures liées aux convois. La formation sur la sensibilisation à la culture a également été utile. Avant le déploiement, certains avaient mentionné la nécessité d'offrir une formation plus structurée à ceux qui devaient assumer des fonctions de conseiller, mais, à la suite de mon expérience en tant que conseiller, je ne crois pas que cela soit pertinent, du moins pour les officiers et les MR d'expérience de la Marine. L'ensemble des compétences et l'expérience acquise par ces personnes suffisent pour qu'elles puissent s'acquitter efficacement de leurs responsabilités dans le cadre des opérations, car il n'existe pas de modèle unique applicable à toutes les situations. Les conseillers, particulièrement ceux qui occu-

pent des postes au niveau du ministère ou dans le quartier général supérieur des formations des FSNA aux côtés de très hauts responsables afghans, doivent adapter leur style et leur approche en fonction de la situation en cause et réagir positivement en fonction de la personnalité des personnes avec qui ils doivent interagir, plutôt que tenter d'imposer une solution toute faite aux problèmes qui se présentent.



Le major-général Michael Day passe le commandement de la Contribution du Canada à la mission de formation en Afghanistan au major-général Jim Ferron, à Kaboul, en Afghanistan, le 24 mai 2012.

Photo du MDN, ISX2012-0013, par l'adjudant Jim Ryall

### Expérience en tant que conseiller

La Police nationale afghane chargée du maintien de l'ordre civil (ANCOP) est l'une des composantes de la Police nationale afghane. La ANCOP, dont le concept est assez semblable à celui de la gendarmerie européenne, joue un rôle important dans le cadre des opérations de contre-insurrection. Elle est chargée de faire respecter la primauté du droit grâce au recours à une capacité armée proportionnelle. Elle est organisée géographiquement au sein de brigades régionales et de bataillons pour fournir du soutien aux autres éléments de la police en uniforme et/ou opérer conjointement avec l'ANA au besoin dans le cadre d'opérations particulières. Les unités de la ANCOP cherchent à rétablir ou à maintenir l'ordre civil dans les secteurs désignés, particulièrement pendant des perturbations et des émeutes sensibles ou dangereuses, en menant des opérations qui requièrent un haut niveau d'instruction et de connaissances tactiques ainsi que des compétences spéciales, comme être en mesure de faire partie d'une force de réaction mobile et rapide<sup>9</sup>.

La ANCOP a fait l'objet d'efforts considérables dans le cadre de la MFO-A depuis sa mise sur pied en 2009. C'est pourquoi il s'agissait d'un des éléments les mieux élaborés de la Police nationale afghane à l'été 2011. On s'est rapidement rendu compte que le contingent de la Marine canadienne affecté au quartier général de la ANCOP dans le cadre de l'opération *Attention* pouvait être utilisé plus efficacement pour répondre à des besoins plus urgents. La plupart des membres de ce contingent ont été réaffectés à d'autres priorités, à l'exception des conseillers du G1 (Personnel) et du G4 (Logistique), car on jugeait que leur contribution était encore précieuse dans ces secteurs où la police éprouvait toujours des difficultés liées à l'élaboration des politiques et à la planification des opérations.

D'abord nommé à titre de conseiller du chef d'état-major de la ANCOF, j'ai ensuite été transféré, après seulement deux mois dans le théâtre des opérations. Ma brève expérience de conseiller m'a tout de même permis d'avoir un bon aperçu du travail de la Police nationale afghane et des opérations du ministère de l'Intérieur. Par exemple, le *Afghan MoI Advisor Guide*, dont il est fait mention dans la note de fin de document précédente, est l'une des meilleures références avec laquelle le personnel assigné à des fonctions de conseiller au sein de la Police nationale afghane et du Ministère doit être familier. Même si ce guide date quelque peu sur le plan de l'organisation et de la structure de la MFO-A, il présente des directives pertinentes et pratiques aux éventuels conseillers, en plus d'être une excellente introduction aux éléments de la police des FSNA élargies.



Photo du MDN, AT2011-T029-06, par le caporal-chef Chris Ward

Des membres de la Compagnie Malalai, du cours de femmes aspirants-officiers de l'Armée nationale afghane, prêtent le serment d'allégeance des officiers nouvellement diplômés à Kaboul, le 23 novembre 2011.

### Expérience en tant qu'officier d'état-major

J'ai ensuite été affecté au poste d'officier d'état-major de la Police spéciale auprès du général commandant adjoint – Police spéciale et protection de la force, une organisation dirigée par un brigadier-général nouvellement mise sur pied, qui relevait du commandant adjoint – Police, de la MFO-A. Les conseillers des éléments réguliers de la police sont assignés au général commandant adjoint – Perfectionnement des policiers, et les FOS FIAS fournissent les effectifs des éléments de la police spéciale. Le général commandant adjoint – Police spéciale et protection de la force a plutôt été affecté à des tâches de

mise sur pied de la force et de soutien en matière d'intégration pour différents éléments, comme les unités spéciales de la direction générale de la police afghane. Cette composante de la Police nationale afghane fournit les capacités tactiques spécialisées servant au soutien des opérations de contre-insurrection, de la lutte contre le trafic de narcotiques et des activités contre le crime organisé au moyen de capacités de pointe, comme les unités d'intervention en cas de crise de l'Équipe de formation et d'intervention spéciale, le service secret de renseignement et de surveillance, et la protection individuelle rapprochée pour les membres du gouvernement et les autorités judiciaires<sup>10</sup>.

À l'image de l'évolution dynamique de la structure de la MFO-A, l'organisation de général commandant adjoint – Police spéciale et protection de la force a été dissoute en novembre 2011. C'est alors que j'ai été transféré de nouveau à une nouvelle entité, celle du commandant adjoint – Forces d'opérations spéciales<sup>11</sup>. Cette organisation dirigée par un brigadier-général, qui relève directement du commandant de la MFO-A, a vu le jour à la suite d'une décision concernant la centralisation du soutien au sein de la MFO-A pour les éléments spéciaux tant de la Police nationale afghane (unités spéciales de la direction générale de la police afghane et police locale afghane) que de l'ANA (où toutes les unités du genre sont centralisées dans les Forces d'opérations spéciales de l'Armée nationale afghane [FOSANA]<sup>12</sup>). Au sein de l'organisation du commandant adjoint – Forces d'opérations spéciales, j'assumais toujours des fonctions liées à l'intégration de la force, en traitant des questions relatives à la structure de la force (grâce à la gestion de la structure des unités [*tashkil*], un document de dotation afghan qui est assez semblable à notre tableau d'effectifs et de dotation) ainsi qu'à la mise sur pied de la force pour ce qui était d'amasser des fonds de la coalition pour l'équipement et les infrastructures.

Cette dernière affectation a été la plus difficile, puisque les FOSANA étaient l'un des derniers éléments des FSNA encore en pleine croissance en vue de la composition finale prévue pour la période postérieure à 2014. J'ai dû développer une connaissance approfondie des autorités et des structures du ministère de la Défense (MinDef) et de l'ANA, établir des liens avec le personnel de l'organisation du commandant adjoint – Armée de terre et du commandant adjoint – Force aérienne de la MFO-A, car elles étaient toutes deux impliquées dans le développement des FOSANA, ainsi que me familiariser très rapidement avec les unités des FOSANA et leurs équipes désignées de conseillers de coalition<sup>13</sup>. Ces connaissances étaient essentielles pour assumer les responsabilités entourant principalement la rationalisation des besoins relatifs aux structures et à l'équipement tant pour la police que pour les forces armées spéciales. De plus, j'ai dû communiquer à maintes reprises avec les membres de nombreux conseils et autorités supérieures dont l'appui était essentiel afin d'assurer le soutien financier nécessaire à la coalition pour répondre à ces besoins.

Les fonds recueillis sont comptabilisés dans le *Afghanistan Security Forces Fund* (ASFF), qui fournit le financement nécessaire à la croissance, à la formation, à l'équipement et au maintien en puissance des FSNA<sup>14</sup>. Il s'agit de l'outil grâce auquel les fonds de la coalition sont inscrits au budget et répartis entre les différentes catégories, soit l'infrastructure, l'équipement, la formation et le maintien en puissance. Un budget de près de 12 milliards \$ (É.-U.) a été approuvé au ASFF pour l'année financière (AF) 2011, mais ce montant réduira drastiquement au cours des prochaines années, puisque les FSNA cesseront de croître en 2012 et les besoins liés à l'équipement, aux infra-

structures et autres devraient être comblés d'ici 2014. Cette réduction de budget complique grandement la tâche relative à la mise sur pied des FOSANA et à la distribution d'équipement des unités spéciales de police, car depuis les premiers mois de 2012, on examine minutieusement les dépenses liées aux nouveaux projets, une tendance qui semble vouloir se poursuivre. Néanmoins, la croissance et la formation des unités spéciales de la police afghane et des forces armées sont des éléments centraux du plan de campagne des FIAS leur permettant d'assurer le succès de leur mission dans un environnement de contre-insurrection. L'organisation du commandant adjoint – Forces d'opérations spéciales restera certainement au premier plan de l'effort de la MFO-A au cours des deux prochaines années, ce qui rendra la tâche plus difficile à ceux qui occupent des postes dans l'élément le plus dynamique de la mission de formation.

### Expérience en tant qu'officier supérieur du camp

Tel qu'il a été mentionné précédemment, la plupart des membres du personnel de l'opération *Attention* occupent des postes dans différentes organisations des FIAS/de la MFO-A et sont dispersés dans différents camps au besoin dans le but de réussir la mission de l'OTAN. Cependant, ils doivent également suivre la chaîne de commandement canadienne, le plus souvent par la mise sur pied des éléments de mission (EM) officiels. La situation était légèrement différente au Camp Eggers où, malgré la présence d'un important contingent canadien, les membres du personnel assumaient des fonctions si différentes qu'ils ne menaient pas d'opérations à titre d'EM en tant que tel. Néanmoins, un « officier supérieur du camp » était nommé pour coordonner les activités canadiennes dans l'enceinte, ainsi que pour assurer la liaison avec les autorités du camp en tant que « représentant canadien principal » désigné, et avec la chaîne de commandement nationale, par l'entremise de l'ECSN au Camp Phoenix. J'ai eu le privilège d'être nommé à ce poste après deux mois dans le théâtre et, même si cette tâche secondaire était très exigeante, elle était également la plus gratifiante.

Étant donné qu'on ne m'avait pas attribué l'autorité et les pouvoirs officiels d'un commandant désigné, je me suis acquitté de mes tâches pratiquement comme je l'aurais fait en tant que commandant en second d'un navire déployé en mer. La plupart de mon temps était consacré à faire circuler l'information, entre les Canadiens de l'ECSN et ceux du Camp Eggers, concernant les décisions relatives aux politiques, les événements/visites nationales à venir, la coordination du soutien matériel et logistique et plus encore. Je travaillais étroitement avec les officiers supérieurs canadiens par l'entremise des chaînes de commandement du commandant adjoint – Police et du commandant adjoint – Armée de terre dans le but de trouver de nouvelles affectations à des membres du personnel et d'augmenter leur niveau de compétence et d'expérience pour qu'ils puissent occuper des postes leur permettant de servir dans le meilleur intérêt de la mission canadienne. À plusieurs reprises, j'ai participé à l'amélioration des processus administratifs et disciplinaires en fonction des besoins de l'ECSN, en exécutant des tâches relatives au mode alternatif de règlement des conflits, à la coordination des rapatriements pour des motifs personnels ou des raisons médicales, à l'administration du Système d'évaluation du personnel des Forces canadiennes (SEPF) et à des recommandations au sujet des distinctions honorifiques et des récompenses.

Un autre champ d'intérêt était celui du moral et du bien-être. Il était parfois difficile de maintenir un esprit d'équipe cohérent et positif, car les Canadiens ne faisaient pas tous partie du même contingent. Pour cette raison, la coordination des

activités sociales et des événements à l'intention des Canadiens était difficile à organiser, mais les efforts dans le but de soutenir les membres du personnel au cours de ce long déploiement en valaient la peine. J'ai consacré beaucoup de mon temps à rappeler aux Canadiens l'importance de porter la tenue appropriée et d'adopter une conduite irréprochable en tout temps, ainsi qu'à susciter l'enthousiasme envers la mission, lorsque nous avons formé le deuxième plus grand contingent national au Camp Eggers. Je me suis également porté volontaire pour présider le comité des représentants nationaux principaux, au sein duquel j'ai eu l'occasion d'interagir étroitement avec les représentants des vingt-neuf pays participant à la mission, dans le but de faciliter les relations avec les autorités du camp pour la résolution de problèmes liés à la qualité de vie, aux services disponibles aux membres du personnel, à la sensibilisation aux réalités culturelles, et plus encore.

### Conclusion

On peut se demander si un officier de la Marine ou un MR est vraiment apte à occuper un poste de conseiller ou d'officier d'état-major qui participe à la mise sur pied des forces de sécurité d'un pays enclavé en pleine situation d'insurrection. Le rendement des membres du contingent de la MRC qui sont partis en mission dans le cadre de la Roto 0 de l'opération *Attention* a permis d'apaiser les inquiétudes liées à cette question. Capables d'acquiescer les « compétences nécessaires à la survie » dont il a été question dans la partie sur l'instruction préalable au déploiement, les officiers et les MR d'expérience de la Marine ont les compétences pratiques nécessaires en leadership, en planification détaillée et en administration pour apporter une précieuse contribution dans de nombreux rôles. Sans donner de conseils sur les tactiques actuelles de la police et des forces armées, ces personnes étaient certainement capables de donner de précieux conseils aux officiers supérieurs afghans du quartier général de formation et du ministère sur les questions de planification stratégique et opérationnelle, de budget, de politiques relatives au personnel et autres. Les habiletés et les compétences d'état-major nécessaires aux nominations dans un quartier général de la MFO-A sont les mêmes que celles requises pour occuper un poste dans un quartier général interarmées ou propre à une armée.

Malgré les nombreuses frustrations et incertitudes entourant les premiers mois de la mission, l'opération *Attention* s'est avérée une expérience remarquable et très gratifiante. Le Canada a joué un rôle très important pendant la première rotation et a créé un effet stratégique exceptionnel au sein de la coalition et des FSNA. Cet effet devrait s'accroître au fur et à mesure que les pays qui fournissent des troupes se retirent au cours des prochaines années, et que les Canadiens continuent de renforcer leur niveau de professionnalisme, tant à titre de conseillers qu'à titre d'officiers d'état-major au sein de la structure de la MFO-A. Même si la difficulté des tâches à accomplir au Camp Eggers peut demeurer une source de frustration quotidienne dans les quartiers généraux au pays, il est important de se rappeler que cette contribution est un élément central du mandat de formation du Canada permettant de mener à bien la mission de l'OTAN.

*Le capitaine de frégate Hugues Canuel, CD, est un membre du personnel de la direction du Collège des Forces canadiennes à Toronto. Il est parti en mission à Kaboul, en Afghanistan, de juillet 2011 à mars 2012. Les opinions présentées dans le présent article sont uniquement les siennes. Elles ne doivent pas être considérées comme celles de l'OTAN, du gouvernement du Canada ou du ministère de la Défense nationale.*





Photo du MDN, AT2011-T021-12, par le caporal-chef Chris Ward

Des soldats de l'Armée nationale afghane exécutent la danse nationale de l'Afghanistan, appelée *attan*, à l'occasion d'une cérémonie de remise de diplômes au Centre d'instruction militaire de Kaboul.

NOTES

1. Les FC ont été déployées à Kandahar dans le cadre de l'opération *Athena*. Ce déploiement a seulement pris fin en décembre 2011, car la Force opérationnelle de transition de la mission est demeurée sur place pour conclure les activités du Canada à l'aérodrome de Kandahar. Cependant, les opérations de combat ont officiellement pris fin en juillet. Pour obtenir plus de renseignements sur l'opération *Athena*, consulter le lien suivant : <http://www.cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/ops/athena/index-eng.asp>.
2. Pour en savoir davantage sur la structure de commandement de la FIAS, consulter le lien suivant : <http://www.isaf.nato.int/isaf-command-structure.html>.
3. En vertu de la loi, un nombre maximal de 950 membres des FC peuvent participer à la mission canadienne, mais le nombre de membres du personnel en déploiement peut varier en tout temps, en fonction des exigences opérationnelles. Pour une description détaillée des éléments de missions en date du 24 mai 2012, consulter le lien suivant : <http://www.comfec-cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/ops/fs-fr/cctma-ccmfa-eng.asp>. Veuillez noter que l'EM Herat a été dissout plus tôt cette année, et que le gouvernement a annoncé que 100 autres membres du personnel des FC allaient être rapatriés sans être remplacés au cours de l'été 2012.
4. Voir la publication *Welcome Packet – Camp Eggers* du département de la Défense des États-Unis, disponible en ligne à l'adresse suivante : <http://ntm-a.com/wordpress2/wp-content/uploads/2011/07/NTM-A-Welcome-Aboard-Package-15-Jun-11.pdf>.
5. Pour en savoir davantage sur le changement de priorité qui a eu lieu en 2011, consulter deux articles rédigés par l'ancien commandant de la MFO-A, le lieutenant-général William B. Caldwell, soit : « Building the Security Force That Won't Leave », *Joint Forces Quarterly*, Issue 62 (3<sup>rd</sup> Quarter 2011), p. 74-80, disponible en ligne à l'adresse [http://ntm-a.com/wordpress2/wp-content/uploads/2011/07/JFQ62\\_74-80\\_Caldwell-Finney.pdf](http://ntm-a.com/wordpress2/wp-content/uploads/2011/07/JFQ62_74-80_Caldwell-Finney.pdf); et « Helping the Afghans Help Themselves », *Proceedings* (juillet 2011), p. 32-37, disponible à l'adresse [http://ntm-a.com/wordpress2/wp-content/uploads/2011/07/20110701-Proceedings\\_Helping-the-Afghans-Help-Themselves.pdf](http://ntm-a.com/wordpress2/wp-content/uploads/2011/07/20110701-Proceedings_Helping-the-Afghans-Help-Themselves.pdf).
6. Le nouveau commandement est en fait le fruit de la fusion d'entités distinctes qui dirigeaient et soutenaient auparavant les missions à l'étranger et les opérations au pays. Voir la documentation du MDN sur la « Transformation des Forces canadiennes : nouvelle structure de commandement et de contrôle pour les opérations », disponible en ligne à l'adresse <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?id=4195>.
7. Le major-général Day a ensuite été nommé le général commandant adjoint – Opérations, ce qui a fait de lui le commandant adjoint de la MFO-A. Il était alors responsable de la formation des membres de toutes les composantes des FSNA. Il a ensuite été remplacé, le 24 mai 2012, par le major-général Jim Ferron. Voir le communiqué du MDN à l'adresse <http://www.forces.gc.ca/site/news-nouvelles/news-nouvelles-fra.asp?id=4218>.
8. En raison de l'étendue de la tâche, de nombreux membres du personnel ont également dû offrir l'instruction individuelle au suivre une formation individuelle au Centre de formation pour le soutien de la paix du Canada, à Kingston, en Ontario.
9. MFO-A/CFSP-A, *Afghan Ministry of Interior (Moi) Advisor Guide*, Version 1.0, 9 mai 2011, p. 1-4 et 1-5, en ligne à l'adresse suivante : [http://ntm-a.com/wordpress2/wp-content/uploads/2011/07/Afghan\\_Moi\\_Advisor\\_Guide\\_Version\\_1.0\\_9\\_May\\_2011.pdf](http://ntm-a.com/wordpress2/wp-content/uploads/2011/07/Afghan_Moi_Advisor_Guide_Version_1.0_9_May_2011.pdf).
10. *Idem*, p. 1-6.
11. Le mandat du commandant adjoint – Forces d'opérations spéciales est décrit dans la fiche de renseignements du MDN *NATO Training Mission – Afghanistan* en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cefcom.forces.gc.ca/pa-ap/ops/fs-fr/NTMA-eng.asp>.
12. Pour un bref aperçu des nouvelles FOSCAN, voir le document suivant : US Department of Defense, *Report on Progress Toward Security and Stability in Afghanistan*, Avril 2012, p. 24-25. Disponible en ligne à l'adresse suivante : [http://www.defense.gov/pubs/pdfs/Report\\_Final\\_SecDef\\_04\\_27\\_12.pdf](http://www.defense.gov/pubs/pdfs/Report_Final_SecDef_04_27_12.pdf).
13. Y compris un autre groupe de conseillers fournis par le Combined Forces Special Operations Component Command – Afghanistan (CFSOCC-A). Cette entité des États-Unis ne fait pas partie de la MFO-A. Entre autres, elle fournit les éléments des forces spéciales qui conseillent et forment la police locale afghane, ainsi que les autres composantes des FOSCAN. Pour obtenir de l'information (volontairement limitée) sur ce commandement, consulter le lien suivant : <http://www.socom.mil/default.aspx>.
14. Département de la Défense des États-Unis, *Report on Progress*, p. 44.